

## Assemblée fédérale

---

La session extraordinaire de janvier/février 1949 a été close le samedi 12 février 1949. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

La session de printemps s'ouvrira le lundi 21 mars 1949.

7513

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

(Du 28 janvier 1949)

M. Charles Magnin, directeur technique de l'union des fabricants, est nommé vice-directeur des bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, en remplacement de M. L. Jaton, décédé.

---

(Du 4 février 1949)

Le Conseil fédéral constate que le referendum concernant la loi fédérale du 8 octobre 1948 concernant la lutte contre la tuberculose a abouti, attendu que, sur 52 840 signatures déposées en temps utile, 52 454 ont été déclarées valables.

---

(Du 8 février 1949)

Le Conseil fédéral a autorisé l'« Assicuratrice Italiana, Società per azioni di Assicurazioni e di Riassicurazioni », à Milan, à exploiter en Suisse l'assurance de corps des automobiles.

---

(Du 9 février 1949)

Le gouvernement paraguayen a décidé de fermer son consulat honoraire à Genève. Le consulat général à Berne gérera dorénavant les affaires pour toute la Suisse.

---

## Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1949
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	07
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.02.1949
Date	
Data	
Seite	373-373
Page	
Pagina	
Ref. No	10 091 446

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.